

DU Expertises médicales

Présentation

Objectifs

Fournir les bases théoriques et pratiques nécessaires à l'élaboration d'expertises en réparation du dommage corporel dans le cadre des expertises judiciaires ou amiables, des compagnies d'assurances, des expertises demandées dans le cadre du contentieux de la sécurité sociale.

Compétences

Réaliser des expertises judiciaires, de sécurité sociale ou de médecine agréée, établir des certificats pour la protection des majeurs, la commission du permis de conduire...

Autres informations (FI)

Candidature sur e-candidat

Pour toute question relative à la formation, veuillez contacter : @email

Organisation

Organisation

Les cours ont lieu hors période de vacances scolaires toutes zones confondues. Les cours peuvent être dispensés en présentiel et en distanciel. L'assiduité aux cours est obligatoire.

- **Cours en distanciel :**

2 jours en novembre

3 jours en décembre

2 jours en décembre commun avec le DIU

1 à 2 jours en distanciel : présentations d'assistance à expertise

- **Cours en présentiel :**

Modalités de formation

FORMATION INITIALE

FORMATION CONTINUE

Informations pratiques

Lieux de la formation

UFR de Médecine

Capacité d'accueil

35

Contacts Formation Initiale

Dominique Dumont

[03 22 82 54 30](tel:0322825430)

scolaritedudiu@u-picardie.fr

Plus d'informations

UFR de Médecine

Campus Santé , Chemin du
Thil, Bâtiment D
80025 Amiens
France

<https://medecine.u-picardie.fr/>

En janvier commun avec le DU violence (facultatif)

5 jours en janvier

5 jours en mars

5 jours en mai

Contrôle des connaissances

- Assister au minimum à 5 expertises avant l'examen de juin.
- Contrôle d'assiduité et épreuves écrites (sans mémoire).
- Présentation orale obligatoire d'une expertise à laquelle vous avez assistée.

Responsable(s) pédagogique(s)

Cécile Manaouil
manaouil.cecile@chu-amiens.fr

Programme

Programmes

DU EXPERTISES MEDICALES	Volume horaire	CM	TD	TP	ECTS
droit de l'expertise		50			
expertises par spécialités		50			
STAGE FACULTATIF (pour convention)					

Formation continue

A savoir

Niveau I (supérieur à la maîtrise)
Niveau d'entrée :

Le 10/09/2026